

WORLD HEALTH
ORGANIZATIONORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉCONSEIL EXECUTIFEB3/58
18 février 1949

ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session

RAPPORT SUR LA SECTION DES APPROVISIONNEMENTS MEDICAUX

Au cours de la première Assemblée de la Santé, la délégation bulgare a proposé la création d'un bureau d'approvisionnement médicaux¹ et la délégation tchécoslovaque a demandé l'établissement d'un bureau de fournitures.² Dans son troisième rapport, qui a été approuvé par l'Assemblée de la Santé, la Commission du Programme a recommandé la création d'un bureau chargé de fournir des avis sur l'approvisionnement en remèdes essentiels, en produits biologiques et autres fournitures médicales, tout en portant une attention particulière aux cas d'urgence; elle a recommandé en outre de renvoyer la proposition au Conseil Exécutif pour examen et suite à donner.³ Le Conseil Exécutif, à sa deuxième session, a autorisé le Directeur général à appliquer les principes adoptés par l'Assemblée de la Santé.

La Section des Approvisionnement médicaux a été établie, dans le cadre du Secrétariat, à partir du 1er janvier 1949 et un chef de section a été nommé. Pendant le court laps de temps durant lequel elle a exercé son activité, la Section a déjà fourni un nombre considérable d'avis et d'informations demandés par des gouvernements et par des spécialistes faisant partie des cadres du Secrétariat pour des services de consultations et de démonstrations. Une étude a été effectuée au sujet des répercussions que pourrait avoir la proposition qui a été faite par la Conférence internationale de la Croix-Rouge à Stockholm et qui tend à uniformiser l'équipement médical destiné aux besoins militaires et civils.⁴ Des recherches préliminaires ont également été entreprises sur la possibilité d'encourager la production dans des pays qui possèdent des matières premières mais qui ne sont pas en mesure de fabriquer des produits finis. La participation de la section au projet OMS-ECE pour la remise en état des fabriques de pénicilline de l'UNRRA en Europe constitue un pas dans cette voie. Les estimations des besoins mondiaux en pénicilline et les évaluations relatives à la production de cette substance seront fondées sur les informations communiquées par les gouvernements. L'attribution de fonds aux gouvernements pour 1949, en vue de l'acquisition de documentation médicale et de matériel d'enseignement spécial vient d'être terminée et un catalogue général est en cours de préparation.

L'UNESCO a offert l'assistance de son bureau d'informations sur les appareils scientifiques. Dès que des arrangements pratiques seront intervenus, les facilités dont dispose le Bureau Sanitaire Panaméricain seront également disponibles dans l'hémisphère occidental.

Un nouveau rapport de situation sera soumis à la deuxième Assemblée Mondiale de la Santé.

1 A/26.

2 A/Prog/24.

3 A/78.Rev.1, page 11.

4 EB2/38, EB3/32.